

VEX INFO

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VEX

EDITION N° 15 – JUIN 2017



© Jean-Michel Reuteler

Quartier de la Majorie



SOMMAIRE

Editorial	2
Dicastères et Commissions Organisation 2017 – 2020	3
Centre médico-social du Val d'Hérens	5
Garde des enfants	9
Quartier de la Majorie	9
Le Home Ste Sylve	10
La fibre optique arrive à Vex	12
Nouveaux horaires de l'administration communale	13
Association des commerçants de Vex	13
Nouveaux collaborateurs	14
Promotion civique	15
La semaine du goût	16
Un Bacouni au Vatican	17
Commission culturelle bacounie et saison culturelle	18
Comptes annuels 2016	21
Calendrier des manifestations	24



Editorial

A Vex tout n'est pas parfait, n'en déplaise aux autorités ! Le torrent du Croux n'est toujours pas sécurisé, les élèves attendent impatiemment leur nouvelle école, durant l'hiver les poules ont fait comme chaque année des nids dans les routes, les nouvelles lois fédérales nous obligent à repenser notre économie, le tourisme est à la peine et on trouve parfois, ça et là, un papier qui traîne à côté d'une poubelle...

A Vex tout ne va pas si mal non plus, n'en déplaise aux esprits chagrins ! La situation financière de la commune est bonne. Le home St Sylve est devenu une belle « Maison à vivre », la cure se pare de beaux atours et les vestiaires du terrain de football ont retrouvé leur éclat. La fête au village approche et les sociétés locales y rayonneront. La déchetterie du Crettatzin sera prochainement assainie et remodelée. Les premiers remembrements parcellaires urbains arrivent enfin à leur terme, libérant des parcelles à construire cohérentes et entièrement équipées. Suite aux dernières Assemblées primaires, la rigueur des zones réservées a pu être tempérée et les nouvelles taxes touristiques offrent des perspectives de redynamisation du tourisme. Le nouveau Conseil communal a oublié les effluves délétères de la campagne électorale et s'est mis à l'ouvrage dans une fragile mais réelle collégialité. Et l'autorisation de construire l'école finira bien par arriver...

Rien de bien anormal dans cette éternelle oscillation entre le moins bien et le mieux, entre nos espoirs et nos actes, entre le sollen et le sein bacounis. La routine... ou presque !

Bientôt le ronron communal fera place au débat animé qui échauffera les esprits autour de la question des fusions de communes. Le problème et ses solutions sont à l'ordre du jour de l'Association des communes du Val d'Hérens (ACVH). La question éclatera donc prochainement dans les villages de la vallée, bousculant nos fondements historiques, nos égoïstes comptabilités et nos légitimes calculs économiques. Elle nous heurtera dans nos repères culturels, dans nos identités villageoises, dans nos rapports à l'autre, le voisin d'en face, d'à côté, du fond de la vallée, de la plaine. Cet Hérémentsard si différent, cet Hérensard si semblable, ce Sédunois « amitranger terrurbain » ...

Le thème sera passionnant, soulevant les vraies questions politiques, loin des *a priori* claniques et des petites querelles partisans, nous forçant à élever le débat bien au-dessus des lourds préjugés séculaires :

Quels sont les vrais enjeux liés à notre avenir ? Où se jouent-ils ? Comment et avec qui les affronter ?

Répondre à ces questions revient à définir une vision politique générale et à établir un nécessaire programme d'actions concrètes. A la condition de le conduire sans tabou et dans le respect des fondements démocratiques, le débat permettra sans doute aux citoyennes et aux citoyens d'adhérer à une nouvelle organisation politique et de s'identifier à une commune remodelée.

A défaut, la démarche finira en cendres, au fond des urnes civiques de nos trop nombreuses communes.

En vous souhaitant de profondes et constructives réflexions politiques... ainsi qu'un bel été !

Danny Defago
Président de la commune



Dicastères Organisation 2017–2020

Nom	Dicastère
Defago Danny	Administration générale Relations extérieures Finances Energie Aménagement du territoire
Menoud Sébastien	Service des eaux (EP-EU-EI-EC) Bourgeoisie Forêts Paroisse
Oggier Pierre-Alain	Constructions Cours d'eau Nature-environnement
Lipawsky Pont Stéphanie	Enseignement Accueil parascolaire Tourisme
Dumas Philippe	Formation professionnelle
Tschanz-Branca Caroline	Santé, secours et assistance, affaires sociales Intégration-Intergénération Culture et loisirs Fondation du patrimoine
Mathieu Nicolas	Travaux publics Bâtiments communaux
Sierro Samuel	Economie publique Agriculture Jeunesse Sports Jumelages
Carruzzo Mathieu	Sécurité publique Salubrité publique

Commissions Organisation 2017–2020

Commission	Composition
Personnel	Danny Defago (président) Samuel Sierro Nicolas Mathieu
Finances	Danny Defago (président) Sébastien Menoud Samuel Sierro
Energie	Danny Defago (président) Philippe Dumas Nicolas Mathieu

Aménagement du territoire	Danny Defago (Président) Pierre-Alain Oggier Philippe Dumas
Mensurations	Danny Defago (Président) Sébastien Menoud Philippe Dumas
Nouveau complexe scolaire	Danny Defago (Président) Sébastien Menoud Samuel Sierro
Constructions	Pierre-Alain Oggier (Président) Danny Defago Philippe Dumas Joël Rossier Sabine Follonier
Scolaire	Stéphanie Lipawsky Pont (Présidente) Mathieu Carruzzo Marie Follonier Frédéric Delaloye Suzanne Torrenté (repr. ens. 2017)
Stratégique Vex-Hérémence <i>En lien avec le tourisme</i>	Jerry Bovier (Président SD) Stéphanie Lipawsky Pont Danny Defago Eric Crettaz (Directeur Télé-Thyon SA) Karine Sierro Charly Sierro Jean-Pierre Pralong
Formation professionnelle	Philippe Dumas (Président) Stéphanie Lipawsky Pont Caroline Tschanz-Branca
Sociale	Caroline Tschanz-Branca (Présidente) Marie-France Maceiras Monique Nendaz
Naturalisation	Caroline Tschanz-Branca (Présidente) Mathieu Carruzzo Samuel Sierro
Culturelle	Caroline Tschanz-Branca (Présidente) Patricia Almeida Jérémie Maceiras Marina Martins Duarte François Nendaz Jérôme Rossier
Conseil de fondation de la Fondation du patrimoine	Caroline Tschanz-Branca (Présidente) Mathieu Carruzzo (mRC) Georges Nendaz (mRC) Pierre-Alain Oggier (vpRC)
Tribunal de police	Mathieu Carruzzo (Président) Didier Bovier Frédéric Pitteloud (Greffier juriste)
Sécurité publique <i>(police, feu, protection civile)</i>	Mathieu Carruzzo (Président) Danny Defago (Prés. Vex) Daniel Carruzzo (Cdt feu) Pierre Emery (Chargé sécurité)



Centre médico-social du Val d'Hérens

Depuis près de 35 ans, le Centre médico-social subrégional (CMSS) du Val d'Hérens offre des prestations médico-sociales favorisant le maintien à domicile, la prévention et l'autonomie, à l'ensemble de la population du Val d'Hérens. Ses activités pour répondre aux besoins des personnes de tous âges n'ont cessé de croître, particulièrement cette dernière décennie. Cette évolution s'est accompagnée d'une très forte augmentation des effectifs et d'une adaptation nécessaire de son organisation tout comme de ses équipements et infrastructures.

Depuis 2013 notamment, grâce au soutien du comité du CMSS, des communes de la vallée et du canton, d'importants changements sont à relever, notamment :

- L'organisation d'une équipe d'aide et de soins à domicile regroupant les divers professionnels afin de garantir des interventions coordonnées et adaptées à chacun ;
- L'informatisation des méthodes de travail des différents services (aide et soins, administration et intégration sociale), conformément aux pratiques cantonales ;
- La rénovation et l'agrandissement des locaux occupés dans l'ancien bâtiment scolaire d'Euseigne depuis 1989 dont l'inauguration a eu lieu le 1^{er} octobre 2016.

Il paraît d'ores et déjà certain que ces développements vont se poursuivre vu le vieillissement de la population et le soutien du canton au maintien à domicile, en collaboration avec les partenaires socio-sanitaires locaux et régionaux, dans un souci d'efficience et d'égalité d'accès aux prestations.

Le cadre général du CMSS du Val d'Hérens

Le CMSS est une association dont le comité est composé d'un représentant politique et de membres privés de chacune des communes.

Au niveau cantonal, le CMSS fait partie du Centre médico-social régional de Sion avec les CMSS de Sion, Vétroz, Grimisuat et Nendaz.

Les activités des CMSS sont définies par le mandat de prestations délivré par le Valais aux CMS. Ses interventions et tarifs sont fixés par convention. Ses prestations sont financées par les caisses maladie, le canton et les communes ainsi que par une participation des bénéficiaires.



Les activités du CMSS du Val d'Hérens

Chacun peut faire appel aux services du CMSS en cas d'atteinte à son état de santé ou de difficultés sociales, passagères ou durables. Chaque intervention débute par une évaluation des besoins et ressources en collaboration avec l'entourage. Les prestations d'aide et de soins à domicile requièrent une prescription médicale.

L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE

Une équipe composée d'infirmiers, assistants en soins et santé communautaire, aides familiales, auxiliaires de vie, auxiliaires de ménage, ergothérapeutes et assistantes sociales coordonnent leurs compétences pour :

- **Les soins** (à domicile et au CMSS) : évaluation et conseils, prévention, contrôles de santé, pansements, injections, gestions des médicaments, soins psychogériatriques et gériatriques, soins d'hygiène, aide à l'habillage, bandage des jambes, etc. ;
- **L'ergothérapie** : évaluation de l'accessibilité et de la sécurité du domicile, proposition de moyens auxiliaires, facilitation des activités de la vie quotidienne, etc. ;
- **L'aide pratique** : entretien du ménage courant et du linge, courses, repas, aide à la famille, etc. ;
- Du soutien et l'orientation vers les services spécialisés en cas de difficultés administratives ou financières ;
- L'organisation de **repas à domicile** et d'accompagnement pour se rendre à des rendez-vous médicaux, en collaboration avec les équipes bénévoles communales ;
- **Les soins pédiatriques** par une équipe d'infirmières spécialisées en pédiatrie.

L'INTÉGRATION ET L'AIDE SOCIALE

Les assistantes sociales travaillent pour venir en aide aux personnes avec des difficultés d'intégration sociale ou dépourvues des moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins vitaux et personnels indispensables. Leurs activités sont gratuites et consistent notamment à :

- Informer et accompagner dans les démarches administratives ou financières ;
- Orienter vers les services spécialisés adaptés ;
- Soutenir pour la gestion du budget ;
- Accompagner pour les demandes de bourses aux jeunes en formation ;
- Examiner les demandes d'aide sociale financière, sur délégation des communes.

LA CONSULTATION PARENTS-ENFANTS

Des infirmières puéricultrices proposent un suivi gratuit aux familles qui le souhaitent, d'abord à domicile puis dans un local de consultations dans chaque commune. Cet accompagnement est centré sur la prévention et la promotion de la santé des nourrissons et petits enfants de 0 à 4 ans.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Le secrétariat, l'organisation des activités bénévoles, la comptabilité et la facturation ainsi que la gestion des ressources humaines sont assurés par une équipe administrative.

Quelques chiffres (Fin 2015) :

- 16 postes de travail (7 postes en 2005) ;
- 1.4 heure de soins et 0.56 heure d'aide au ménage par habitant ;
- 61 % des prestations concernent des personnes de plus de 80 ans ;
- 5200 repas à domicile et 40 accompagnements à des rendez-vous médicaux ;
- 120'000 km parcourus par les collaborateurs ;
- 166 situations suivies par le service social dont 50 dossiers d'aide sociale financière ;
- 145 enfants de 0 à 4 ans suivis par la consultation parents-enfants ;
- 200 factures envoyées chaque mois pour les prestations à domicile.



La collaboration avec les bénévoles de chaque commune

Certaines activités du CMSS, indispensables au maintien à domicile, sont possibles grâce à des bénévoles qui, présents dans chaque commune, livrent les repas à domicile, accompagnent des personnes à des rendez-vous ou rendent visite à des personnes seules. Le CMSS les remercie pour ce précieux soutien.

A Vex, M^{me} Altieri-Zermatten Marie-Paule coordonne les activités bénévoles. Merci à elle tout particulièrement. L'équipe actuelle est active et dynamique mais a besoin d'être renforcée pour permettre aux plus anciens de laisser leur place et pour que l'investissement de chacun soit supportable. Le CMS est à disposition pour tout renseignement.

CMS du Val d'Hérens : Nouvelle organisation du service des repas à domicile

Le service des repas à domicile fait partie des prestations que l'état demande au CMS de proposer, en collaboration éventuelle avec des bénévoles pour la livraison. Le canton et les communes contribuent à sa mise en oeuvre. La loterie romande y apporte également son soutien.

Il s'adresse à toute personne du Val d'Hérens qui en a besoin en raison de difficultés passagères ou d'une atteinte durable à sa santé. Il contribue au maintien de l'équilibre à domicile pour la personne et pour son entourage proche qui la soutient.

Jusqu'à présent, cette activité était organisée par commune, en collaboration avec les restaurateurs ou les institutions pour la préparation ainsi qu'avec les bénévoles pour la livraison. Progressivement, malgré l'investissement de chacun, ce fonctionnement a rencontré des limites. Il est devenu difficile de répondre aux besoins qui progressent vu le vieillissement de la population et le soutien au maintien à domicile. Une livraison régulière de repas adaptés à la population essentiellement âgée ne pouvait plus être garantie partout dans la vallée.

Une nouvelle organisation du service des repas à domicile dans le Val d'Hérens a ainsi été mise en œuvre le 6 février 2017.

Elle résulte de la collaboration entre le CMS, les communes, les équipes bénévoles déjà en place et le Home Saint Sylve de Vex. Elle a été proposée d'abord aux personnes qui recevaient déjà les repas à domicile.

Le CMS reçoit les demandes de la personne, de son entourage ou de son réseau de soins (service de coordination de l'hôpital, médecin-traitant, etc.). Il en va de même en cas de souhait de modifications ou d'interruption du service.

Tous les repas sont préparés par le Home Saint Sylve de Vex qui a adapté ses équipements et le travail de son équipe. Ils sont livrés froids trois fois par semaine, toute l'année (lundi, mercredi et vendredi). A chaque livraison, deux repas de midi complets et équilibrés différents peuvent être apportés ; celui du jour-même et celui du lendemain. Ainsi, un repas de midi peut être reçu chaque jour sauf le dimanche.

Chacun choisit le nombre de repas hebdomadaires souhaités, en portion complète ou demi-portion. La texture peut être adaptée (repas coupés ou mixés) si l'état de santé l'exige. Les aliments peuvent être réchauffés au micro-onde, directement dans la barquette dans laquelle ils sont livrés. Le CMS fournit au prix de CHF 60.- un micro-onde aux personnes qui le souhaitent et que l'entourage ne peut aider dans cette démarche. Toutes les informations utiles sont fournies lors du premier contact.

Le prix du repas est de CHF 15.- pour la portion complète et de CHF 9.- pour la demi-portion que le CMS facture mensuellement. Le CMS et le Home restent attentifs à proposer les coûts les plus accessibles possibles. Un rabais de CHF 4.- par repas, 3 fois par semaine, peut être octroyé aux personnes à revenu modeste. Le CMS est à disposition pour tout renseignement.



Dans chaque commune, une équipe de bénévoles livre les repas aux personnes. Sans leur collaboration, le CMS ne pourrait pas garantir ce service. Ils mettent leur temps à disposition pour cette activité, également précieuse pour le contact social qu'elle offre. Un grand merci à eux.

Les repas sont amenés du Home Saint Sylve jusqu'aux lieux définis dans les communes d'Evolène, de Saint-Martin et de Mont-Noble par un auxiliaire de livraison du CMS. Les bénévoles de Vex et d'Héremence continuent d'aller chercher les repas au Home comme auparavant. Un bus de livraison est en cours d'acquisition par le CMS.

Cette évolution de l'organisation a demandé une adaptation de la part des personnes qui recevaient les repas à domicile, de la part des équipes bénévoles ainsi que l'accord des restaurateurs et institutions. Elle a été différente pour chaque commune, selon son fonctionnement préalable.

Une organisation unique, à l'échelle de la vallée, implique des avantages et des inconvénients qui ont été exprimés et avec lesquels tous ont su composer.

Le CMS remercie les bénéficiaires et leur entourage ; les restaurateurs et institutions qui ont accepté l'évolution ; les équipes bénévoles qui ont pris encore plus de temps pour permettre aux personnes d'acquérir de nouvelles routines. Après deux mois, les retours de chacun sont positifs et le CMS se réjouit que les habitants de toute la vallée aient un accès équitable à ce service.

Coordonnées utiles

Si vous souhaitez recevoir des repas pour vous-même ou pour un proche, si vous avez besoin de plus amples informations ou si vous êtes intéressés à rejoindre l'équipe des bénévoles de votre commune, n'hésitez pas à contacter le CMS au :

027 281 12 91 ou
CMSSHérens@cmsr-shc.ch

Le soutien aux proches aidants, une des activités de prévention du CMSS

Le maintien à domicile repose sur la présence et le soutien de l'entourage autant que sur les professionnels. Aider un proche peut amener des satisfactions mais également des questions, des difficultés voire un impact sur la santé de la personne dévouée. Les collaborateurs du CMSS sont aussi présents pour écouter et conseiller l'entourage afin que le maintien à domicile se réalise dans des conditions optimales pour tous.



CMS

Centre Médico-Social
subrégional du Val d'Hérens
1982 Euseigne

Contacts :

CMSS du Val d'Hérens
Route principale 4 – 1982 Euseigne
Tél: 027 281 12 91
Email: CMSSHérens@cmsr-shc.ch

Signature :

Claire-Lise Giannoni

Du nouveau à Vex concernant la garde des enfants de 0 à 18 mois !

La Commune rejoint l'Association de parents d'accueil « Le Cartable »

Pour compléter l'offre de la crèche «Les P'tits bacounis» et de l'UAPE, qui accueillent respectivement les enfants dès 18 mois et les écoliers, la commune vient de s'affilier à l'Association «Le Cartable». Reconnue et subventionnée sur le plan cantonal et communal, cette association gère l'accueil familial de jour des enfants de 4 mois à 12 ans pour la région sédunoise et plusieurs autres communes avoisinantes. Elle est membre de la Fédération cantonale de l'accueil familial de jour.

L'affiliation au Cartable permet aux parents de bénéficier dès à présent d'un système de garde pour leurs enfants dès la naissance. De plus, elle offre l'opportunité aux personnes qui le souhaitent de garder un enfant à leur domicile en toute légalité, la Loi cantonale sur la Jeunesse stipulant en effet que *toute personne désireuse de garder des enfants à son domicile contre rémunération mais aussi de manière régulière, doit être au bénéfice d'un agrément et donc faire partie d'une association reconnue par la Fédération.*

La formule est simple : les parents placent leurs enfants 'à la carte', selon des modalités et des horaires convenus, chez des parents d'accueil (mamans de jour) agréés et au bénéfice d'une formation de base dispensée par l'association. Les tarifs sont fixés en fonction du revenu des parents.



Une coordinatrice organise les placements et leur suivi. Elle recrute et évalue également les parents d'accueil, les soutient dans leur travail et veille à la qualité de l'accueil.

Les personnes intéressées à garder ou faire garder leur (s) enfant (s) peuvent prendre contact directement avec la coordinatrice Mme Mayra Rojas Rey, à votre disposition pour toute question ou demande d'information. Vous pouvez la joindre pendant les heures de permanence téléphonique : les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h au 079 870 47 75 ou par mail à l'adresse suivante : mayra.rojas@bluewin.ch.

Des informations sont également disponibles sur le site du Cartable [http://aslae.ch/html/Le % 20cartable.htm](http://aslae.ch/html/Le%20cartable.htm) ou sur celui de la Fédération valaisanne de l'accueil familial de jour <http://www.fvafj-vs.ch>.

Stéphanie Lipawsky Pont

Quartier de la Majorie

L'aménagement urbain du quartier de la Majorie est terminé. Devant l'opportunité qui s'est présentée, la commune a acquis la grange-écurie sise au sud de la Maison Gauthier et a pavé la ruelle attenante. Commencé en 2011 avec la rénovation de la Maison Gauthier puis la rue de la Lay, le quartier constitue aujourd'hui un atout touristique et patrimonial pour la commune.



Le home Saint Sylve : « une maison qui vit » !

Selon une étude, on estime que le nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer va quadrupler en Europe d'ici 2040. Il devient urgent d'inventer d'autres formes d'accompagnement et de soutien afin d'améliorer la qualité et l'humanisation du soin apporté à cette population.

Fort de ce constat, voici maintenant un an que le home St-Sylve a pris l'initiative de mener à bien un projet ambitieux et novateur afin de répondre au plus près aux besoins de la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer en tenant compte de la vision et de la philosophie de soins voulues au sein de l'Institution. Ambitieux et novateur car le home Saint Sylve est le premier en Valais à proposer ce type d'accompagnement en rapport à cette philosophie.

Le point central du projet, une maison pour vivre, a été d'accueillir la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer au cœur de l'Institution et au cœur de la vie sociale du home : il n'y a plus d'unité fermée pour ces personnes. Cet accueil au centre a été possible grâce à un important travail de fond autour de la personne malade. Ce travail s'est axé

autour d'une nouvelle posture soignante, d'une réflexion éthique en équipe, de la formation spécifique du personnel soignant et d'une nouvelle conception des accompagnements offerts.

Les bénéfices de ce projet se sont manifestés assez rapidement. En effet, un contact social bienveillant, un regard, un soin effectué selon une certaine philosophie permettent de diminuer de manière significative les symptômes de la maladie d'Alzheimer. De plus, l'accueil au centre des personnes malades a permis de diminuer les peurs concernant cette maladie et a donné l'assurance à tous les résidents d'être soignés et respectés, même lorsque la maladie se manifeste. Une forme de solidarité et d'échange s'est créée entre tous les résidents. La personne souffrant de la maladie d'Alzheimer retrouve une certaine place sociale, avec l'aide des soignants, et peut alors aussi être un soutien pour l'autre.

Un engagement personnel au service de l'intérêt commun

Pour la mise en œuvre d'une telle organisation, il a fallu compter sur l'engagement de tous les collaborateurs. Par le partage des compétences, la formation, les groupes de travail hebdomadaires, le souci permanent du mieux faire et les remises en cause, notre institution a gagné en qualité de vie et qualité de soin, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène.



Sortie aux Îles à Sion

Un regard vers demain

Notre institution et son projet «une maison pour vivre» doivent continuer à évoluer, en mettant toujours le résident au cœur de toutes initiatives. Pour ce faire, notre engagement pour cette nouvelle année sera orienté sur le «bien vivre pour bien mourir».

Nous travaillerons sur la fin de vie, afin de pouvoir offrir aux résidents du home toujours plus de qualité dans l'accompagnement lors des derniers moments de vie. Un grand chantier s'ouvre, à nous de nous emparer de cette opportunité pour répondre au plus près aux attentes légitimes des résidents, des proches et des collaborateurs.

Les collaborateurs du Home St Sylve



Atelier de jardinage au home

Les accompagnements de la vie quotidienne :

Du jardin à la cuisine en passant par la danse et le chant !

Chaque jour, trois accompagnements de la vie quotidienne sont proposés aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer, et ce quel que soit le stade de la maladie. La volonté est de proposer des accompagnements qui font sens dans le but de soigner mais aussi de cultiver le plaisir, l'investissement du moment présent et de développer une communauté sociale bienveillante si bénéfique à l'être humain.

Le chant, le conte, la danse, la cuisine, le jardinage, les massages permettent le mouvement, l'émergence de souvenirs, le travail de la mémoire et le contact social. Tout cela entraîne une diminution des symptômes de la maladie tels que l'agitation et l'anxiété et, par ce biais, une augmentation de la qualité de vie qui est un des buts ultimes du soin et la mission de l'Institution.



La fibre optique arrive à Vex!

La commune de Vex et la société Energie Sion Région (société dont les actionnaires sont les communes de la région – Vex pour une participation de 2,47%) ont signé récemment une convention de partenariat qui permettra aux Bacounis d'accéder à de nouvelles offres de télécommunication performantes par la mise en place d'un réseau de fibre optique.

Grâce à des investissements réguliers et conséquents dans son infrastructure, l'ESR offre à sa clientèle un réseau et des services de pointe dans les domaines de toutes les énergies et notamment des télécommunications.

La fibre optique est le moyen actuel de communication le plus performant. Il permet d'amener des débits internet ultra-rapides. Cette solution technique offre une vitesse de transmission des données quasiment illimitée. ESR Multimédia SA est la seule entreprise qui permettra, à partir de 2017, aux habitants du village de Vex de se raccorder progressivement à un réseau de fibre optique.

Les Bacounis auront ainsi la possibilité d'accéder à l'ensemble des produits de dernières technologies «BLI BLA BLO», d'une excellente qualité, tant au niveau de l'internet, de la téléphonie que de la télévision interactive, ainsi qu'à un service de proximité à l'écoute de ses clients.

L'équipement sera mis en place progressivement, sur plusieurs années, en commençant par le centre du village. Les travaux débiteront, selon les conditions météorologiques, au printemps 2017. Des propositions de raccordement avec un tarif de souscription préférentiel seront envoyées aux habitants des quartiers concernés au fur et à mesure de la mise en place du réseau.

Pour tout renseignement, le service client de l'ESR est à disposition par téléphone au

027 324 01 11

ou par email à l'adresse client@esr.ch.

De nombreuses informations sont également accessibles sur le site internet www.esr.ch.

Cette nouvelle offre s'inscrira dans un contexte concurrentiel qui permettra aux Bacounis de choisir entre différents fournisseurs de produits multimédias.

Le prochain Vex info sera numérique!

Le numéro 16 de votre journal ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres mais visible sur la page d'accueil du site internet de la commune www.vex.ch.

Cependant, pour ceux et celles qui le souhaitent, une centaine d'exemplaires en version papier sera disponible au guichet communal et dans les cafés et restaurants du village.

Sachez aussi que tous les numéros de Vex info peuvent être consultés et empruntés à la bibliothèque de Vex (Ouvverte les lundis et jeudis entre 16 h et 19 h).

Des changements à l'administration communale Nouveaux horaires des guichets et téléphone depuis le 20 mars 2017 :

Permanence téléphonique

Lundi	09 h 30 – 11 h 30
Mardi	09 h 30 – 11 h 30
Mercredi	14 h 00 – 16 h 00
Jeudi	09 h 30 – 11 h 30
Vendredi	09 h 30 – 11 h 30

Guichets

Lundi	07 h 00 – 11 h 30
Mardi	09 h 30 – 11 h 30
Mercredi	13 h 00 – 15 h 00
Jeudi	09 h 30 – 11 h 30
Vendredi	09 h 30 – 11 h 30

Le cadastre est ouvert les mardis et jeudis matin pendant les heures d'ouverture de l'administration.

Petit rappel

Merci de bien vouloir annoncer votre arrivée, votre départ ou tout changement d'adresse au bureau communal dans les 14 jours.

Pour les sociétés locales

Nous vous rappelons que notre site internet est à disposition des sociétés locales pour faire part de leurs manifestations. Profitez-en ! Informez-nous de tous changements concernant les données mises en ligne (adresse de contact, N° téléphone, personne en charge, président, etc.)

Merci d'avance pour votre collaboration.

Association des commerçants de Vex

La fermeture du kiosque en août 2016 nous a fait prendre conscience de l'importance sociale des commerces de Vex : ils sont des lieux de rencontres et d'échanges dont l'utilité va bien au-delà de ce qu'on y achète...

C'est dans cet esprit qu'une association de commerçants a vu le jour en octobre 2016 dans notre commune : formée actuellement de 15 membres, elle réunit tous les commerces dont l'accès est public et situés dans le village de Vex. Mais elle sera vraisemblablement amenée à grandir, le nombre de ses membres et sa forme n'étant pas forcément définitifs.

Le but de cette association est un soutien mutuel de ses participants pour préserver l'existence des commerces locaux afin que durablement, nous puissions avoir accès à de nombreuses prestations au sein du village. Il est en effet dans l'intérêt de chacun que tous les commerces vivent et se développent.

À la tête du comité, Pierre-Olivier Grandjean (président), Nicole Rigal-Zermatten (Secrétaire) et Nicolas Epiney (Caissier) constituent la locomotive de cette association dont tous les membres sont actifs et enthousiastes.

Concrètement, elle participera aux fêtes villageoises au même titre que les autres sociétés bacounies : elle a déjà créé son propre char lors du carnaval 2016 et organisé une tombola pour le marché de Noël. Elle pourrait instaurer une journée des commerçants et est ouverte à toutes autres idées ou suggestions.

À l'aube de sa création, cette association pourrait bien être le point de départ d'autres formes de regroupements professionnels, dans l'intérêt du village et de ses habitants... Bravo pour cette initiative !

Il est à noter qu'une telle association, formée d'une trentaine de membres et présidée par Sandra Genolet, existe également dans le contexte touristique de Thyon-région (Les Collons, Les Mayens-de-Sion, les Masses, Thyon 2000).

Son but est également de fédérer des synergies entre les commerçants, de suggérer et créer des animations au sein de la station.

Nouveaux collaborateurs

Cette année, quatre personnes ont été engagées à la commune de Vex, dans l'administration, les travaux publics et la crèche-UAPE :

- Sabine Follonier, domiciliée à Vex, est mariée et maman de deux fils. Elle a travaillé chez Swisscom puis à l'Ecole Club Migros. Elle occupe depuis septembre 2016 un poste de responsable administratif à 60 % au service des constructions.
- Anne-Catherine Pitteloud, mariée et maman de deux filles, habite aux Agettes où elle travaillait au cadastre jusqu'en décembre 2016. Depuis avril, elle est responsable de celui de Vex pour un poste à 40 %. Le bureau du cadastre est ouvert les mardis et jeudis matin.
- Nicolas Sierro a rejoint l'équipe des travaux publics de la commune en octobre. Electricien de montage et machiniste de formation, il travaillera au déblaiement de la neige aux Collons et effectuera des travaux polyvalents tout au long de l'année.
- Chanelle Bornet, domiciliée à Haute-Nendaz, a rejoint l'équipe de la crèche et de l'UAPE en juin pour un poste à 75 %. Après ses trois années de formation à Châteauneuf, service communautaire, Chanelle a travaillé dans diverses institutions et comme assistante socio-éducative à domicile.

Depuis août 2016, deux nouvelles apprenties, habitantes de Vex, ont débuté à la commune. Nathalie Begg est employée de commerce et passera dans tous les services administratifs. Mélissa Dayer est assistante socio-éducative et effectue son apprentissage à la crèche et à l'UAPE.

A tous les six, nous souhaitons plein épanouissement dans leur vie professionnelle au sein du personnel communal.



De gauche à droite : Mélissa, Anne-Catherine, Nathalie, Nicolas, Chanelle, Sabine

Promotion civique

Le 17 décembre 2016, la commune accueillait ses nouveaux habitants : 24 étaient présents sur les 125 annoncés en 2016, naissances comprises et toutes nationalités confondues.

Cette soirée était également l'occasion de fêter les seniors (personnes âgées de 60 ans en 2016), au nombre de 30 sur la commune de Vex.

Mais cette soirée, c'est aussi et surtout l'occasion de célébrer les promotions civiques. Ils sont 18 en 2016 à l'obtenir. Si pour une majorité d'entre eux, devenir majeur est avant tout synonyme de liberté et de responsabilités, c'est aussi concrètement l'obtention du permis de conduire et du droit de vote.

En cette année particulièrement concernée par les élections, Jonas Follonier, en tant que vice-président du Parlement des Jeunes du Valais (PJV), est venu présenter cette organisation aux nouveaux citoyens bacoûnés pour les encourager à s'engager.

Ouvert aux jeunes de 14 à 35 ans domiciliés ou étudiant en Valais, le PJV regroupe tous les partis et éveille la fibre sociétale, civique et politique de ses membres. Il organise une session des jeunes au printemps qui débouche sur des propositions faites à la Chancellerie et au Bureau du Grand Conseil. Il crée des débats autour de différents thèmes d'actualité (ou soumis aux votations) et en décembre dernier, il a mis en place une visite du Palais Fédéral.

Site : www.pjvalaisan.ch.

- **Kosta Délèze**
Installateur sanitaire
- **Julie Favre**
Guillaume Follonier
Céline Gauye
et **Benoît Genolet**
5^e année de collège aux Creusets
- **Timothée Follonier**
CFC de géomaticien
- **Rémi Gauye**
CFC automatique + maturité technique
- **Tristan Pitteloud**
Polymécanicien
- **Delphine Emery**
Camille Rossier
et **Sabrina Rudaz**
Ecole de commerce
- **Aurélie Wibin**
3^e année d'assistante en pharmacie
- Excusés :
Noémie Chun
Alexandre Délétroz
Charlène Genolet
Anthony Annen
Corentin Gaspoz
Nathan Bianco.



De gauche à droite :

Rémi, Benoît, Timothée, Tristan, Céline, Delphine, Aurélie, Sabrina

Devant :

Guillaume, Julie, Camille, Kosta

La semaine du goût Donner l'envie

Durant la Semaine du goût, c'est toujours avec un grand plaisir que nous retrouvons les jeunes Bacounis de 18 mois à 12 ans.

En octobre 2016, les enfants ont eu la joie de déguster la châtaigne sous toutes ses formes. Ils ont pu découvrir qu'on pouvait l'apprêter aussi bien sucrée que salée, en pâtisserie, pain, brisolée et même en soupe.

Chaque année, nous explorons un thème différent, comme la courge, les épices ou les smoothies.

Notre idée première est de transmettre l'envie de goûter, de sensibiliser les enfants sur l'importance de la consommation des produits locaux en respectant le rythme des saisons et de connaître les produits qui viennent d'ailleurs.

Les enfants sont très réactifs à tous ces goûts différents. Notre but est atteint quand ils se questionnent, font l'effort de goûter, de sentir, de toucher. L'effet de groupe est positif et éveille leur curiosité. Il se passe toujours quelque chose dans chacune des classes. L'enthousiasme des enfants est communicatif et nous stimule à être toujours plus créatives dans nos choix.

C'est pourquoi, nous donnons déjà rendez-vous à nos chers petits gourmets en automne 2017. D'ici là, bonnes découvertes culinaires à tous.



**Semaine du goût à la crèche
avec Achille, Valentyne et Angélique**



L'équipe de la Semaine du goût

Caroline Gaspoz
Claudine Delaloye-Gauye
Fabienne Moix Rapp
Janine De Preux,
Jennifer Gigandet
Nadège Luginbühl.

Un Bacouni au Vatican

Le 6 mai 2014, Philippe Mayoraz était assermenté Garde du Pape après son incorporation dans la Garde Suisse Pontificale en novembre 2013. Médaillé «Benemerenti», il est aujourd'hui libéré de ses fonctions d'hallebardier et heureux d'avoir vécu cette expérience dans la Ville Eternelle. Il en parle comme d'une incroyable expérience humaine, d'un «laboratoire» social et historique riche en rencontres de toutes sortes.

A la fin de son service auprès du Pape François le 28 février 2017, Philippe est rentré en Valais par le chemin de pèlerinage «Via Francigena» en partant de Rome pour atteindre le col du Grand St Bernard et rejoindre Vex à pied, soit un parcours d'environ 1050 km.

Il est arrivé le 2 avril dernier, après un passage du col à ski, 47 étapes, 33 jours de marche (soit une moyenne de 32 kilomètres par jour) avec 14 kilos sur le dos pendant 7 à 11 heures ! Une démarche déterminée, personnelle et spirituelle et une manière courageuse de faire la coupure entre ses quarante mois à la Garde, son retour à la maison et sa nouvelle orientation professionnelle.

Philippe repartira en juillet pour le Centre de compétence de Stans afin de suivre une instruction pour les troupes suisses à l'étranger. Il rejoindra la Swisscoy dans le cadre de la mission internationale de l'OTAN pour la promotion de la paix au Kosovo, la KFOR. Dès son retour en 2018, il souhaite poursuivre des études en économie d'entreprise.

Pour l'instant, Philippe s'est remis au chant, activité chère à son cœur puisqu'il a longtemps fait partie de la Schola de Sion avant son départ. Il dirigeait et chantait également dans plusieurs chorales en Valais. Il profite de sa famille et s'engage déjà dans des activités bénévoles autour de son expérience à la Garde afin de partager un parcours riche et dont il peut être fier.



Visite de Barack Obama au Vatican



**Philippe Mayoraz
au Col du Grand St-Bernard**

Commission culturelle bacounie

La nouvelle commission culturelle bacounie entrée en fonction en février 2017 démarre sur les chapeaux de roue et a réussi à élaborer dans l'urgence un riche programme pour les mois à venir. Les vendredis Gauthier bien connus prennent de l'ampleur et de la liberté pour pouvoir offrir aux Bacounis un plus large choix d'activités propres à satisfaire les goûts les plus divers. La soirée devient week-end, le vendredi samedi ou dimanche ; les manifestations sortent aussi de la maison Gauthier pour investir d'autres lieux symboliques de notre commune, comme la salle de gymnastique ou l'église St-Sylve. La commission culturelle a déjà pris les contacts nécessaires à la coordination d'une fête villageoise qui animera les rues du village le 26 août prochain et organisera à nouveau courant décembre la remise du Mérite bacouni lors de la cérémonie honorant les nouveaux citoyens, les nouveaux seniors et les nouveaux résidents.

Faire vivre l'âme de Vex, voilà la noble mission à laquelle vous invite la commission culturelle. Sociétés villageoises, commerces, simples particuliers, toutes les forces sont les bienvenues pour développer des projets communs.

Saison culturelle de mars à décembre 2017 :



Du 14 au 16 avril 2017 :

L'expo photos « Tronches d'Hérens »

Petit écho en quelques mots de notre 1^{er} week-end bacouni. Les Tronche d'Hérens de **Jean-Michel Reuteler** ont vu défiler **quelque 300 visiteurs**.

Un succès bien mérité pour notre imagiste alpestre bacouni venant couronner une année de réflexion et de labeur artistique.

Bon vent à toi Jean-Michel et au plaisir d'une future collaboration.



Le 13 mai à 20h30 :

Une grande première avec un **double concert** à la salle de gymnastique – ou un voyage du rock au folk avec les groupes valaisans

Feel Inside & Joël Nendaz,

Tous deux auteurs-compositeurs et interprètes.

La fête a réuni 160 personnes et continua tard dans la nuit.

Vous trouverez des images de l'évènement sur notre page facebook.



Cinéma en plein air (Place de la Maison Communale de Vex)
de juin à août, 3 séances de cinéma à 20h30. En préambule une petite séquence «histoire du cinéma» avec cette année des courts métrages de Buster Keaton (1895 à 1966). Acteur, producteur, réalisateur et scénariste américain, ce dernier fut l'une des grandes références de l'éternel Charlie Chaplin. Moins connu du grand public que son successeur, il fit cependant l'objet de divers hommages et rétrospectives dès la 2^e moitié du 20^e siècle à la Cinémathèque française (en 1962), au Festival de Venise (en 1968) ou encore au National Film Theatre (en 1968).

Le 10 juin :

Ma vie de Courgette,

un film d'animation
aux 11 prix et 14
nominations du réalisateur
valaisan Claude Barras

Le 7 juillet :

Captain Fantastic,

un film de Matt Ross –
Le film indépendant
américain par excellence,
aux 3 prix et 14 nominations

Le 25 août :

**Indiana Jones 3
ou la dernière
Croisade,**

un film immortel
de Steven Spielberg qui
reçut 7 prix (dont un Oscar)
et fut nominé 20 fois.

26 août : Fête au village

Programme à déterminer



Du 1^{er} au 3 septembre à la maison Gauthier :

Exposition de la peintre animalière

Danielle Witch

Des toiles plus vraies que nature ou une magnifique
chronique de la vie pastorale.

Vernissage le 1^{er} septembre au soir dès 17h30,
suivi d'un apéritif auxquels vous êtes tous cordialement invités.



Le 8 octobre (20h) à l'église paroissiale St-Sylve

Ensemble vocal et instrumental Oracantat

dirigé par Gérard Dayer

Concert Mozart

Choix d'œuvres majeures du génial compositeur classique autrichien.

Programme de la soirée

- 1 – Sonate en Ré KV 245
- 2 – Missa brevis en Ré KV 194
- 3 – Vesperae solennes de Confessore



Le 4 novembre à la maison Gauthier :

Lecture par **Coline Ladetto**

(dramaturge valaisanne) de nouvelles choisies de Corina Bille

Illustration musicale de et par le compositeur valaisan **Roméo Bonvin**.

Novembre (Date à fixer) :

Pour donner plus de corps au **repas des aînés**,
un dîner remplacera le goûter et sera précédé d'un bref concert du Petit Echo.

Décembre :

Remise du Mérite bacouni

Le 1^{er} ou 2 décembre à la maison Gauthier,

Conférence de l'artiste, aventurier et scientifique **Robert Bolognesi**
avec présence et même plus de **Narcisse Seppey**,
ancien chef du Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune.
Le programme reste encore à définir.

La commission culturelle :

Patricia Almeida, Marina Duarte-Martins, Jérémy Maceiras, François Nendaz , Jérôme Ros-
sier et Caroline Tschanz-Branca

La Présidente Caroline Tschanz-Branca

Mérite bacouni

La commission attend vos propositions qu'elle espère nombreuses.
Vous trouverez sous peu chez les commerçants des bulletins vous permettant
de formuler vos choix.

Vous pouvez aussi consulter notre page facebook où vous trouverez un agenda
des manifestations culturelles locales. Culture Bacounie – Vex



ACTIF

Patrimoine financier

Disponible

CCP n° 19-6885-6
BCV c/épargne CDP n° E 829.25.98
BCV c/c CDP n° L 100.61.40
BCV c/épargne CDP n° 102.574.35.08 (fonds de reboisement)

Avoirs

c/c Municipalité de Vex
Prêt à la Municipalité de Vex
Fonds de reboisement

Placements et prêts

Titres (actions BCV)
Prêt au Triage forestier du Cône de Thyon

Transitoires

Actifs transitoires
Impôts anticipés

Patrimoine administratif

Investissements propres

Bâtiment (centre forestier)
Local travaux publics
Vignes
Terrains

Subvention d'investissement

Fondation du Patrimoine de Vex

TOTAL DE L'ACTIF

31.12.16

31.12.15

fr.	1'204'164.91	fr.	1'197'311.26
fr.	548'247.96	fr.	555'995.31
fr.	384'393.41	fr.	391'402.36
fr.	42'510.15	fr.	42'471.20
fr.	107'743.10	fr.	108'532.90
fr.	13'601.30	fr.	13'588.85
fr.	557'678.15	fr.	538'510.65
fr.	157'678.15	fr.	138'510.65
fr.	400'000.00	fr.	400'000.00
fr.	-	fr.	-
fr.	86'940.00	fr.	86'720.00
fr.	240.00	fr.	20.00
fr.	86'700.00	fr.	86'700.00
fr.	11'298.80	fr.	16'085.30
fr.	10'694.00	fr.	15'707.30
fr.	604.80	fr.	378.00
fr.	5.00	fr.	5.00
fr.	4.00	fr.	4.00
fr.	-	fr.	1.00
fr.	-	fr.	1.00
fr.	-	fr.	1.00
fr.	4.00	fr.	1.00
fr.	1.00	fr.	1.00
fr.	1.00	fr.	1.00
fr.	1'204'169.91	fr.	1'197'316.26

PASSIF

Engagements en faveur de tiers

Engagements courants

Créanciers

Dettes à court terme

c/c Fondation Patrimoine de Vex

Engagements envers les financements spéciaux

Fonds de reboisement

Passifs transitoires

Passifs transitoires

Fortune nette

Excédent d'actif au 01.01.16 fr. 1'171'254.96
perte/gain exercice 2016 fr. 3'497.25

Excédent d'actif au 01.01.15 fr. 1'172'302.91
Perte de l'exercice 2015 fr. -1'047.95

TOTAL DU PASSIF

31.12.16

31.12.15

fr.	13'816.40	fr.	9'122.45
fr.	7'353.15	fr.	2'659.20
fr.	7'353.15	fr.	2'659.20
fr.	6'463.25	fr.	6'463.25
fr.	6'463.25	fr.	6'463.25
fr.	13'601.30	fr.	13'588.85
fr.	13'601.30	fr.	13'588.85
fr.	2'000.00	fr.	3'350.00
fr.	2'000.00	fr.	3'350.00
fr.	1'174'752.21	fr.	1'171'254.96
fr.	1'174'752.21		
fr.	1'172'302.91		
fr.	-1'047.95		
fr.	1'204'169.91	fr.	1'171'254.96
fr.	1'204'169.91	fr.	1'197'316.26

Comptes annuels 2016 – COMMUNE

Récapitulation du compte financier

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

0 Administration générale
1 Sécurité publique
2 Enseignement et formation
3 Culture, loisirs et culte
4 Santé
5 Prévoyance sociale
6 Trafic
7 Prot. et aménag. environnement
8 Economie publique
9 Finances et impôts

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1'427'879.84	540'212.05	1'416'084.30	506'000.00	1'456'688.94	500'912.50
849'256.23	409'297.54	835'377.00	361'700.50	816'162.90	381'495.98
1'208'952.37	80'247.45	1'352'680.00	88'000.00	1'365'558.24	73'729.05
415'798.21	22'764.00	443'066.00	16'500.00	547'014.02	25'550.02
65'011.79	-	124'000.00	-	166'266.52	-
992'164.73	414'861.71	906'447.00	291'000.00	846'183.04	381'427.55
1'806'196.89	620'989.55	1'972'348.00	594'500.00	1'870'573.62	736'661.90
1'900'406.44	1'938'387.25	1'764'000.00	1'990'000.00	1'863'763.75	1'916'639.50
639'829.81	412'614.15	653'850.00	380'500.00	581'843.52	477'682.80
1'364'487.52	7'088'123.62	589'612.00	6'728'599.00	744'199.41	7'149'700.48
10'669'983.83	11'527'497.32	10'057'464.30	10'956'799.50	10'258'253.96	11'643'799.78
857'513.49		899'335.20		1'385'545.82	
11'527'497.32	11'527'497.32	10'956'799.50	10'956'799.50	11'643'799.78	11'643'799.78

Marge d'autofinancement

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

0 Administration générale
1 Sécurité publique
2 Enseignement et formation
3 Culture, loisirs et culte
4 Santé
5 Prévoyance sociale
6 Trafic
7 Prot. et aménag. environnement
8 Service économique
9 Finances et impôts

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
-	-	20'000.00	-	-	-
-	-	-	-	-	10'546.40
125'435.75	-	750'000.00	150'000.00	309'268.40	-
504'498.21	-	450'000.00	-	1'486.70	-
-	-	-	-	-	-
7'841.59	-	9'000.00	-	8'661.37	-
1'212'143.55	185'104.00	870'000.00	190'000.00	773'831.00	-
456'063.86	159'786.00	3'020'000.00	1'604'500.00	607'567.12	237'512.27
-	10'062.30	-	-	20'142.30	175.00
-	-	-	-	-	-
2'305'982.96	354'952.30	5'119'000.00	1'944'500.00	1'720'956.89	248'233.67
1'951'030.66		3'174'500.00		1'472'723.22	
2'305'982.96	2'305'982.96	5'119'000.00	5'119'000.00	1'720'956.89	1'720'956.89

Excédent des dépenses du compte des investissements

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS

Excédent des revenus / fonctionnement
Excédent des dépenses / investissements
Montant conforme à l'excédent des dépenses du compte financier

Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Fr.	Fr.	Fr.
857'513.49	899'335.20	1'385'545.82
1'951'030.66	3'174'500.00	1'472'723.22
-1'093'517.17	-2'275'164.80	-87'177.40

COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE

Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des dépenses ou recettes du compte financier pour un montant de

Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à

Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de

Les amortissements comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à

Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à

Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un boni de

Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1'093'517.17		2'275'164.80		87'177.40	
	2'305'982.96		5'119'000.00		1'720'956.89
354'952.30		1'944'500.00		248'233.67	
550'948.70		898'939.00		490'299.90	
272'851.70		-		854'249.65	
2'272'269.87	2'305'982.96	5'118'603.80	5'119'000.00	1'679'960.62	1'720'956.89
33'713.09		396.20		40'996.27	
2'305'982.96	2'305'982.96	5'119'000.00	5'119'000.00	1'720'956.89	1'720'956.89

Comptes annuels 2016 – COMMUNE

Bilan – ACTIF / PASSIF



		31.12.2015	
ACTIF		31.12.2016	31.12.2015
PATRIMOINE FINANCIER		fr.	fr.
Disponibilités		fr.	fr.
Caisse		2'533'138.08	1'923'253.10
C.C.P. no 19-1601-4		305.10	1'923'253.10
CS n° 67782-91		693'313.64	
CS n° 67782-91-1		39'805.28	
UBS n° HO-141763-0		26'377.25	
Raiffeisen n° 3088.88		149'475.16	
Raiffeisen n° 3088.24		1'413'427.20	
BCV n° C-0100.61.39		209'004.75	
BCV n° C-0100.61.43		-	
BCV n° 102.815.45.05		135.60	
		20.05	
Avoirs		fr.	fr.
Débiteurs		3'080'660.93	
		3'080'660.93	
Placements et participations		fr.	fr.
Actions et parts sociales			
Association valaisanne des invalides (4 parts)		1.00	
Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)		5'929.00	
Actions BCV (31 actions)		372.00	
Télé-Mont-Noble SA (3 actions)		3.00	
Télé-Thyon SA (9501 actions)		9'501.00	
CCF SA (12 actions)		12.00	
Partis Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)		1.00	
Actions gratuites ESR (1482 actions)		1'482.00	
Partis Tennis Les Collons (10 parts)		1.00	
Actions Gravière du Val d'Hérans SA (29 actions)		29.00	
Actions Télé-Veyonnaz SA (20 actions)		20.00	
Actions FMB SA		116'280.00	
Actions CGN SA		10.00	
Actions Télé-Evolène SA		10.00	
Actions TELESION SA		1.00	
Prêts		fr.	fr.
Prêt à FMB SA		643'466.00	
Prêt à GVH SA		38'000.00	
Prêt à ACVH SA		-	
Prêt à Résidence St-Sylve		475'000.00	
Prêt au Cône de Thyon		200'000.00	
Prêt à la Fondation du Patrimoine de Vex		1'180'000.00	
Terrains / immeubles		fr.	fr.
Terrains		1.00	
Bâtiment Chenevières (anc. Bovier)		-	
Bâtiment Les Chenevières		1'000'000.00	
Bâtiment logements protégés		97'870.00	
Terrains Le Villard		206'685.00	
Terrains Les Prasses		152'924.30	
Transitoires		fr.	fr.
Actifs transitoires		1'508'765.68	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		fr.	fr.
Immobilisations		4'685'672.21	
Actifs à amortir		4'685'672.21	
TOTAL DE L'ACTIF		15'935'835.20	14'473'219.02

		31.12.2015	
PASSIF		31.12.2016	31.12.2015
ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)		fr.	fr.
Engagements courants		fr.	fr.
Créanciers		1'350'291.22	
		1'350'291.22	
Dettes à court terme		fr.	fr.
BCV n° R 0100.61.43		585'569.50	
BCV n° C 0100.61.39		-	
Bourgeoisie de Vex - c/c		27'991.35	
Bourgeoisie de Vex - prêt		157'678.15	
		400'000.00	
Dettes à moyen et long terme		fr.	fr.
BCV n° K 0866.07.52		173'2750.00	
BCV n° 102.815.43 Les Chenevières		600'000.00	
Garanties de loyer		11'300'000.00	
		2'750.00	
Emprunts à taux préférentiels		fr.	fr.
Crédit LIM/Etat - Salle de gym		24'300.00	
Crédit LIM/Confédération - Station de filtration		800.00	
Crédit LIM/Etat - Complexe communal		3'500.00	
Crédit LIM/Confédération - Complexe communal		10'000.00	
		10'000.00	
Emprunts à des entités particulières		fr.	fr.
Dons		1723'800.00	
Pairie de Vex		-	
Emprunt Rentes Genevoises		723'800.00	
		1'000'000.00	
Provisions		fr.	fr.
Provision pour pertes sur débiteurs impôts		113'000.00	
Provision pour pertes sur débiteurs divers		723'800.00	
		1'000'000.00	
Transitoires		fr.	fr.
Passifs transitoires		671'261.23	
		671'261.23	
ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX		fr.	fr.
Fonds de réserve / eaux usées		1'481'219.25	
Participation abris PC		130'635.50	
		1'350'583.75	
FORTUNE NETTE		fr.	fr.
Excédent de l'actif		7'236'544.00	
Bénéfice de l'exercice		fr.	fr.
		7'202'830.91	
TOTAL DU PASSIF		15'935'835.20	14'473'219.02

Calendrier des manifestations

Juin à Décembre 2017

À l'heure de l'impression du Vex Info, toutes les dates des manifestations, jusqu'en décembre 2017, ne sont pas encore connues...

Juin

3	Amicale des fanfares du Val d'Hérens Les Haudères – 16h
10	Culture Bacounie : Projection de « Ma vie de courgette » de Claude Barras – 1 ^{re} partie, court-métrage de Buster Keaton
10	Messe des familles – Eglise de Vex – 18h30
15	Fête Dieu – Eglise de Vex – 10h
18	Tournoi de basket interscolaire à Euseigne
24	Fête de la musique – Home St Sylve
26	Repas à thème – Home St Sylve
17 ou 24	Inalpe à l'alpage de Thyon

Juillet

7	Culture Bacounie : Projection du film « Captain Fantastic » de Matt Ross – 1 ^{re} partie, court-métrage de Buster Keaton
8-9	6 ^e amicale hélicoptères maquettes & semi-maquettes – Thyon
29-30	24 ^e brocante des Alpes aux Collons
31	Fête Nationale – Les Collons

Août

5	Soirée dansante avec les Cros Magnons – La Luge – Les Collons
6	Course pédestre Thyon-Dixence Thyon 2000 – Départ
Du 7 au 12	« Montagn'Art » 11 ^e symposium international de sculptures sur bois Thyon 2000 – Les Collons Les Masses – Dans les rues
15	Fête de la mi-été Alpage de Thyon
18-19	Grand Raid Les Collons / Hérémence

25	Culture Bacounie : Projection du film « Indiana Jones 3 » de Robert Zemeckis – 1 ^{re} partie, court-métrage de Buster Keaton
----	--

26	Fête au village – Vex
----	-----------------------

Septembre

1-2-3	Culture Bacounie : Exposition Danielle Witch – Maison Gauthier
8-9	Collontrek
9	1 ^{er} Rallye équestre du Ranch Caribou – Thyon
23	Désalpe de l'alpage de Thyon – Les Collons

Octobre

8	Culture Bacounie : Chœur Oracantat – Eglise St Sylve
27-28	Rallye International du Valais

Novembre

4	Culture Bacounie : Lectures par Coline Ladetto Maison Gauthier
4	Téléthon / Pompiers Vex - Cour d'école
10-11-12	Théâtre / Art Bacouni
17-18-19	Vex – Salle de gymnastique
24-25	

Décembre

1 ou 2	Culture Bacounie : Conférence de Robert Bolognesi
16	Marché de Noël / Jeunesse Bacounie Vex – Salle de Gymnastique
17	Concert de Noël / Echo des Glaciers et Chœur mixte la Cécilia Vex – Eglise Saint Sylve
24	Arrivée du Père Noël Les Collons – Place de jeu
30	Les Pétilantes – Les Collons

